

### **Le problème**

Le Val d'Oise compte près de 35 000 bénéficiaires du RSA et le Conseil départemental pilote et finance à hauteur de 7M€ un Programme départemental d'insertion (PDI) pour accompagner les bénéficiaires du RSA. Les actions d'insertion ont-elles un réel impact sur le retour à l'emploi et sur la qualité de vie des personnes accompagnées ? Tous les bénéficiaires n'étant pas accompagnés dans le cadre du PDI, que se passe-t-il pour les autres ?

### **Votre solution innovante**

Dans le cadre de l'évaluation de ses politiques publiques le département du Val d'Oise mesure l'impact sur le retour à l'emploi des actions du Programme départemental d'insertion PDI par les méthodes de randomisation et d'appariement statistique.

### **Les objectifs**

La mesure d'impact vise à objectiver les performances des actions d'insertion du PDI en comparant leurs résultats à la situation des personnes non accompagnées par ces actions pour que le Département puisse concentrer ses ressources financières sur les dispositifs d'accompagnement les plus performants.

### **La description de l'innovation**

- **Qui** : Le Val d'Oise ; le cabinet MFGLab ; le laboratoire Mesure d'impact social de l'ESSEC
- **Pour qui** : Les allocataires du RSA pour favoriser leur retour à l'emploi.
- **Quoi**

Le DGS du Conseil départemental, commanditaire du projet, a engagé une démarche de mesure d'impact relative à plusieurs dispositifs d'accompagnement des allocataires du RSA.

Deux protocoles de mesure d'impact ont été définis avec l'appui des services métiers concernés et d'un prestataire expert en data-science, le cabinet MFGLab, qui a assuré :

- La validité de la constitution des échantillons pour l'étude par randomisation ;
- Le calcul des résultats et des intervalles de confiance ;
- L'appariement des individus entre échantillons pour l'étude sur les cohortes ;
- L'expertise scientifique pour la rédaction de l'article à vocation pédagogique.

Le laboratoire Mesure d'impact social de l'ESSEC a également été mobilisé pour apporter une caution scientifique et pédagogique au dispositif.

Les deux protocoles ont concerné :

- \* Une mesure d'impact par randomisation de deux parcours d'accompagnement innovants sur le territoire Val Parisien, avec deux groupes « test » de 900 bénéficiaires du RSA et un groupe « témoin » de 450 bénéficiaires.

Chacun des groupes a été composé par tirage aléatoire, les deux groupes « test » ayant été accompagnés pendant un an par :

- la plateforme Neojob, pour la mise en relation avec des employeurs pour l'un des groupes,
- un incubateur-accélérateur de l'emploi autour d'un espace de co-working pour l'autre.

- \* Une mesure par appariement en comparant les parcours de 3 cohortes de bénéficiaires accompagnés les uns dans le cadre du PDI, les autres par Pôle emploi, et la troisième par Pôle Emploi et PDI, avec le suivi d'une cohorte témoin de bénéficiaires n'ayant sollicité aucun suivi composé à l'échelle départementale, par tirage aléatoire, à partir des bénéficiaires présents

au 1<sup>er</sup> juillet 2017. Durant 24 mois, à fréquence semestrielle, la mesure d'impact a consisté à suivre le taux de « sorties positives » des bénéficiaires en emploi durable, création d'activité, entrée en formation.

- **Quand**

La mesure d'impact par randomisation a été conduite de janvier 2018 à décembre 2019, pendant les 12 mois d'accompagnement des bénéficiaires et durant une période de 12 mois après la fin de cet accompagnement.

Le suivi des cohortes a été reconstitué sur la période de juillet 2017 à décembre 2018.

### **Les moyens humains et financiers**

L'étude a fortement mobilisé les équipes de la direction de la Vie sociale du Conseil départemental pour assurer les extractions et la collecte des données à fréquence semestrielle sur la situation des bénéficiaires concernés.

Elle a également mobilisé l'expertise du laboratoire Mesure d'impact social de l'ESSEC.

- **Budget** (hors masse salariale) : 33 000 € pour le prestataire en data-science.

### **L'évaluation de l'innovation**

- **Impact**

\*Pour l'étude par randomisation sur le territoire de Val Parisis, après 18 mois, la proportion de sorties « positives » en emploi, formation ou création d'activité, s'élève à 25,2% et 25,7% pour les groupes accompagnés dans les deux parcours expérimentés.

Cette performance est supérieure de plus de 2 points par rapport au taux de sorties des bénéficiaires accompagnés dans les parcours habituels.

\*En ce qui concerne les cohortes, les mesures mettent en évidence un meilleur taux de retour à l'emploi dès la première année pour les allocataires accompagnés par rapport à ceux qui ne le sont pas du tout. Cette « sur-performance » est de 5,6 point supérieure pour les allocataires accompagnés à la fois dans le PDI et par Pôle emploi.

Si la mesure n'a ici porté que sur le seul retour à l'emploi des allocataires, la prise en compte de variables complémentaires permettra de mesurer d'autres bénéfices : le logement, la qualification ou encore la mobilité.

- **Potentiel**

Le projet fait l'objet de deux articles, l'un à vocation scientifique, l'autre à vocation pédagogique, co-rédigés avec l'ESSEC, avec l'appui du cabinet MFGLab.

Ces articles ont vocation à documenter et valoriser les travaux de mesure d'impact.

A la lumière de cette expérience, des démarches de mesure d'impact sont également engagées dans d'autres domaines (insertion des jeunes, éducation).

- **Bilan**

La démarche de mesure d'impact réalisée a permis de démontrer l'intérêt de recourir à des méthodes rigoureuses et scientifiques pour mesurer la performance des dispositifs d'accompagnement des allocataires.

**3 Mots clés** : Evaluation - RSA - Insertion